Journal officiel
de l'Union européenne

FR
Série L

2024/3114

10.12.2024

RÈGLEMENT D'EXÉCUTION (UE) 2024/3114 DU CONSEIL

du 9 décembre 2024

mettant en œuvre l'article 15, paragraphe 1, du règlement (UE) nº 747/2014 concernant des mesures restrictives eu égard à la situation au Soudan

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur l'Union européenne,

vu le règlement (UE) nº 747/2014 du Conseil du 10 juillet 2014 concernant des mesures restrictives eu égard à la situation au Soudan et abrogeant les règlements (CE) nº 131/2004 et (CE) nº 1184/2005 ([1]), et notamment son article 15, paragraphe 1,

vu la proposition du haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité,

considérant ce qui suit:

(1) Le 10 juillet 2014, le Conseil a adopté le règlement (UE) nº 747/2014.

(2) Le 8 novembre 2024, le comité du Conseil de sécurité de l'ONU créé par la résolution 1591 (2005) du Conseil de sécurité de l'ONU a ajouté deux personnes à la liste des personnes et entités faisant l'objet de mesures restrictives.

(3) Il y a donc lieu de modifier le règlement (UE) nº 747/2014 en conséquence,

A ADOPTÉ LE PRÉSENT RÈGLEMENT:

Article premier

L'annexe I du règlement (UE) nº 747/2014 est modifiée conformément à l'annexe du présent règlement.

Article 2

Le présent règlement entre en vigueur le jour de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Le présent règlement est obligatoire dans tous ses éléments et directement applicable dans tout État membre.

Fait à Bruxelles, le 9 décembre 2024.

Par le Conseil

Le président

NAGY I.

([1]) JO L 203 du 11.7.2014, p. 1, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2014/747/oj.

ANNEXE

À l'annexe I du règlement (UE) nº 747/2014, les mentions ci-après sont ajoutées:

«5. **JUMA BARKALLA**, Abdel Rahman

Désignation: Général de division des Forces d'appui rapide et Commandant au Darfour occidental

Date de naissance: 1er janvier 1969

Lieu de naissance: Bahr Elarab, Darfour oriental, Soudan

Nationalité: soudanaise

Passeport: Soudan P07834700

Numéro national d'identification: Soudan 21052659309

Date de désignation par les Nations unies: 8 novembre 2024

Motifs ayant présidé à l'inscription sur la liste:

Abdel Rahman Juma Barkalla a été inscrit sur la liste le 8 novembre 2024 en application des dispositions du paragraphe 3, c), de la résolution 1591 (2005) du Conseil de sécurité de l'ONU.

Renseignements issus du résumé des motifs de l'inscription fourni par le Comité des sanctions:

Abdel Rahman Juma Barkalla, Général de division des Forces d'appui rapide et Commandant au Darfour occidental, est désigné pour s'être livré à des activités ou s'être rendu responsable de politiques faisant peser une menace sur la paix, la sécurité ou la stabilité du Darfour, y compris des actes de violence et des violations des droits humains. Les attaques des Forces d'appui rapide au Darfour ont mis en danger des centaines de milliers de civils en raison de l'intensité des combats, du manque d'accès à l'aide humanitaire et de la violence ciblée contre les civils et les militants des droits humains.

En mai et juin 2023, des représentants de la société civile à Geneina (Darfour occidental) ont fait l'objet de menaces et d'assassinats ciblés de la part des Forces d'appui rapide et de milices alliées. Le 4 août 2023, des hommes armés portant des uniformes des Forces d'appui rapide ont également enlevé et tué le militant des droits humains et avocat Ahmed Mohammed Abdullah et son collègue Adam Omer à Nyala (Darfour méridional).

Le Gouverneur du Darfour occidental, Khamis Abakar, a été tué le 14 juin 2023 et a été aperçu pour la dernière fois aux côtés de Barkalla (voir S/2024/65, par. 71). Des vidéos diffusées sur les médias sociaux montrent Abakar contraint par des soldats des Forces d'appui rapide de pénétrer dans un bâtiment; quelques heures plus tard, un second enregistrement vidéo montre le cadavre d'Abakar entouré de soldats en uniforme des Forces d'appui rapide en train de célébrer.

Entre mai et novembre 2023, les Forces d'appui rapide et leurs milices alliées ont mené au moins 10 attaques contre des civils dans les villes de Geneina et d'Ardamata (Darfour occidental), tuant des milliers de personnes et les enterrant dans plus de 13 charniers. Des femmes et des jeunes filles auraient également été violées et victimes d'atteintes sexuelles au cours de ces attaques.

6. **HAMID MOHAMED**, Osman Mohamed

Désignation: Général de division des Forces d'appui rapide et Chef du Département des opérations des Forces d'appui rapide

Date de naissance: 1er janvier 1966

Lieu de naissance: Kadiqali, Darfour méridional, Soudan

Nationalité: soudanaise

Numéro national d'identification: Soudan 11540384888

Date de désignation par les Nations unies: 8 novembre 2024

Motifs ayant présidé à l'inscription sur la liste:

Osman Mohamed Hamid Mohamed a été inscrit sur la liste le 8 novembre 2024 en application des dispositions du paragraphe 3, c), de la résolution 1591 (2005) du Conseil de sécurité de l'ONU.

Renseignements issus du résumé des motifs de l'inscription fourni par le Comité des sanctions:

Osman Mohamed Hamid Mohamed, Général de division des Forces d'appui rapide et Chef du Département des opérations des Forces d'appui rapide, est désigné pour s'être livré à des activités ou s'être rendu responsable de politiques faisant peser une menace sur la paix, la sécurité ou la stabilité du Darfour, y compris des actes de violence et des violations des droits humains. Il a fait des déclarations au nom des Forces d'appui rapide après de grandes victoires et joue un rôle important dans la planification opérationnelle des Forces. Les attaques des Forces d'appui rapide au Darfour ont mis en danger des centaines de milliers de civils en raison de l'intensité des combats, du manque d'accès à l'aide humanitaire et de la violence ciblée contre les civils et les militants des droits humains.

En mai et juin 2023, des représentants de la société civile à Geneina (Darfour occidental) ont fait l'objet de menaces et d'assassinats ciblés de la part des Forces d'appui rapide et de milices alliées. Le 4 août 2023, des hommes armés portant des uniformes des Forces d'appui rapide ont également enlevé et tué le militant des droits humains et avocat Ahmed Mohammed Abdullah et son collègue Adam Omer à Nyala (Darfour méridional).

Le 14 juin 2023, le Gouverneur du Darfour occidental, Khamis Abakar, a été tué après avoir été arrêté par des combattants des Forces d'appui rapide plus tôt dans la journée. Des vidéos diffusées sur les médias sociaux montrent Abakar contraint par des soldats des Forces d'appui rapide de pénétrer dans un bâtiment; quelques heures plus tard, un second enregistrement vidéo montre le cadavre d'Abakar entouré de soldats en uniforme des Forces d'appui rapide en train de célébrer.

Entre mai et novembre 2023, les Forces d'appui rapide et leurs milices alliées ont mené au moins 10 attaques contre des civils dans les villes de Geneina et d'Ardamata (Darfour occidental), tuant des milliers de personnes et les enterrant dans plus de 13 charniers. Des femmes et des jeunes filles auraient également été violées et victimes d'atteintes sexuelles au cours de ces attaques.».